

**Un porte-monnaie annuel de 97 € pour chaque salarié !**

## Utilisation possible pour :

### 1. Les courts séjours

compris entre 2 à 4 jours consécutifs (1, 2 ou 3 hébergements). Les modes de transports suivants sont admis : autocar, train, bateau, avion, voiture.

### 2. Les abonnements (sportifs et culturels)

- **Les loisirs adultes pratiqués sous forme d'abonnements :**

Université populaire, club de gym, fitness, natation, théâtre, bibliothèque... sont désormais pris en compte.

*Nota : Les cotisations aux Associations Culturelles et Sportives des sites en sont exclues, compte tenu des subventions qui leur sont attribuées par le CE SENSE.*

- **Les licences sportives :** Votre comité d'entreprise remboursera sur présentation de la licence sportive du salarié un forfait de 30 euros.

**Cumul possible : Un court séjour et un abonnement dans la limite du plafond de 97 euros.**

## Attribution des aides :

- **Pour les courts séjours :** L'aide CE est de 20% du montant de la (ou des) facture(s) avec un maximum de 97 euros. Sont exclus :
  - Les transports seuls sans hébergement, les notes de restaurants.
  - Les sorties subventionnées organisées par le CE.
- **Pour les abonnements sportifs, culturels ou de détente, licences sportives :**
  - Un forfait de 30 euros maximum.

*Nota : Un seul abonnement par an et par salarié. L'aide CE est attribuée dans la limite du budget alloué par le CE.*

# AIDES DIVERSES

## 1. Mariage

**Un bon d'achat de 50 €** vous est attribué à l'occasion de votre mariage, sur présentation du livret de famille.

## 2. Naissances

Pour cet heureux événement le CE SENSE vous attribue **un bon d'achat de 60 €** sur présentation de l'acte de naissance de l'enfant.

## 3. Aide à la rentrée scolaire

### L'aide est attribuée :

- Aux enfants scolarisés après la 3<sup>ème</sup> en septembre et âgés de moins de 20 ans au 31 décembre de l'année en cours.
- Aux enfants en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> technique préparant un BEP ou un CAP dans un lycée d'enseignement professionnel en septembre et âgés de moins de 20 ans au 31 décembre de l'année en cours.

## 4. Fête des mères

A l'occasion de la fête des mères, le CE SENSE offre aux mamans salariées SENSE **un bon d'achat de 30 €**.

## 5. Cadeaux de Noël

Un bon d'achat par enfant âgé de 0 à 13 ans au 31 décembre de l'année en cours.

**0 à 4 ans : 20 € – 5 à 10 ans : 30 € – 11 à 13 ans : 50 €**

## 6. Réduction sur la Billetterie

Avec votre CE, profitez de réductions sur la billetterie. En vente dans vos permanences du CE (parcs d'attraction, concerts, spectacles, cinémas...) à prix réduits.



# AIDE LOISIRS ADULTES

## IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Date de réception au CE :

Code personnel :

Site :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Code postal :

Ville :

Tél domicile :

Tél usine :

Tél portable :

E-mail :

## COURT SEJOUR ADULTE

Destination :

Dates / du :

au :

Nombre de jours :

Montant de la (des) facture(s) en euros :

## ABONNEMENT ADULTE SPORTIF OU CULTUREL OU DETENTE

Montant de la (des) facture(s) en euros :

## LICENCE SPORTIVE ADULTE 2008/2009

Sport pratiqué :

(Sur présentation de la licence, une copie sera faite à la permanence, pas de nécessité de présentation de facture pour la licence)  
À joindre à cette demande de remboursement

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

M.  Mme  Mlle

Signature du salarié :

Nom :

Prénom :

Date :

Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus.

## DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Cet imprimé rempli et signé
- Votre relevé d'identité bancaire (R.I.B.)
- La (les) facture(s) originale(s) acquittée(s), non raturée(s)
- Une copie de la licence sportive

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ